

Comité Syndical du 06 avril 2006

Objet : Tarification et conventionnements de la Maison des Services Publics

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le siège social du Pays à Saint-Chinian héberge une Maison des Services Publics. Créé depuis 2001, ce service de proximité polyvalent et pluridisciplinaire facilite le rapprochement des services publics des habitants des zones rurales, proposant aux usagers une large gamme de services (information, orientation, aide aux démarches...) comparables, du point de vue du contenu et de la qualité, à ceux dont bénéficie la population en milieu urbain. Enfin, cela permet de donner aux partenaires associés l'occasion d'exister en milieu rural au moyen de permanences ouvertes au public.

Optimisant la présence coordonnée des services publics au plus près des usagers sur le territoire, elle rassemble, en un lieu unique, les prestations apportées par les administrations publiques et les organismes socio-économiques. L'initiative veut répondre aux besoins essentiels d'innovation sociale et de développement local d'un bassin de vie.

De nombreux organismes (Mutualité Sociale Agricole de l'Hérault, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Solidarité Départementale, Stefi, Mission Locale d'Insertion, Régie de Développement Local, Fortex, Agera, Trésor Public, CLIC... viennent sur site tenir des permanences.

Une convention passée avec chaque organisme régit le tarif appliqué par demi-journée pour la mise à disposition d'un bureau avec ligne téléphonique et connexion Internet.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'adopter, pour 2006, la tarification à 7 € par demi-journée.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte pour 2006 la tarification à 7€ par demi-journée, l'autorise à signer les conventions avec les organismes intervenant au sein de la maison des Services Publics.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Béziers, le 06 avril 2006.

Le Président
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 24 avril 2006
